

AU-DELÀ DE L'ILLUSION
Tome 2 - La traque

Denis Grienenberger

Éditions ThoT
Thriller

Une nouvelle vie
Strasbourg, dimanche 3 août 2008

Treize mois après le sauvetage de la petite Tina, *la Mâchoire* avait acquis une nouvelle réputation de justicier.

Pas moins de sept autres enlèvements d'enfants sur toute l'Europe avaient été déjoués par ses actions éclair. Lors de sa dernière intervention, pour une petite fille de sept ans, enlevée en Autriche, il était hélas arrivé trop tard : elle avait été violée, torturée et tuée par des pédophiles. Les autorités autrichiennes avaient perdu plusieurs jours avant d'alerter les médias, et lorsque Suliac s'était rendu en Autriche, voyage qu'il avait dû faire en train parce qu'il n'avait pas encore créé de Porte des mondes dans ce pays, perdant ainsi encore quelques précieuses heures, la petite était morte. Avec le décalage temporel habituel, il avait assisté à la scène de torture à travers sa fenêtre sur le passé dans le chalet où elle avait été détenue.

Sa vengeance fut terrible, et des semaines plus tard, elle était encore relatée dans les journaux. Il avait averti les autorités du lieu où la petite fille avait été assassinée, leur révéla ensuite l'endroit où avait été abandonné son cadavre et annonça enfin qu'il allait retrouver les participants au crime, où qu'ils se cachassent, pour leur faire payer leurs actes. La nouvelle fit sensation ! La traque fit la une de tous les journaux.

Cela prit exactement six semaines, une semaine par participant à l'orgie meurtrière.

Les deux hommes qui avaient enlevé la petite furent les premiers de la liste.

La punition fut la même pour tous : il les amputa de leurs mains et de leurs jambes à l'aide de son arme, les garrotta pour les maintenir en vie et, contrairement à son habitude, il les émascula au couteau. Il leur fit avaler leurs propres organes génitaux. Certains furent plus résistants et il les tortura pour les forcer à ingurgiter leur propre chair. Au final, la punition ultime fut de les laisser en vie, amputés, émasculés et défigurés. Une mise à mort aurait été trop douce à ses yeux.

Quelques-uns des six survivants qui étaient encore en état de communiquer ne purent signaler qu'un homme très grand et très fort, mais masqué. Suliac avait revêtu une cagoule de lin noir.

Cette vengeance annoncée et inéluctable avait fait l'effet d'une bombe dans les médias et dans le milieu du crime. Les ravisseurs savaient à présent qu'ils ne pourraient plus échapper à *la Mâchoire*, quel que fût l'endroit où ils se terraient. Aucun enlèvement d'enfant ne resterait plus impuni !

On compara sa faculté à retrouver les criminels au scénario du livre *Minority Report* de Philip K. Dick adapté au cinéma en 2002 par Steven Spielberg avec Tom Cruise dans le rôle principal. Dans cet ouvrage, le crime était déjoué avant d'avoir eu lieu. Suliac, quant à lui, n'avait hélas que la possibilité de voir quand et où il avait été perpétré. Il pouvait infailliblement remonter la trace de tout acte commis par un humain mais, en aucun cas, en changer le cours.

Les six mois qui suivirent cette dernière action de Suliac furent calmes. Aucun enlèvement ne fut signalé, ni aucune intervention de *la Mâchoire*.

Près de deux ans après mon premier saut. Emmanuelle voyageait autant que moi avec les Portes et nous avons gardé nos deux appartements. Ce n'était certes pas très économique, mais quel plaisir que d'avoir un pied-à-terre dans deux endroits aussi éloignés ! Nous vivions à Ajaccio et à Strasbourg en quasi-simultanéité !

Lors de son premier saut, Emmanuelle avait eu très peur, tellement peur qu'elle refusa de retourner chez elle par la Porte ! Elle prit donc l'avion pour revenir en Corse et dut se déclarer malade à son travail ne pouvant se rendre à temps sur l'île par des moyens de transport classiques. Malgré la dépense déraisonnable, je n'avais pas trop insisté. Je la comprenais, surtout quand je me remémorais mes propres chocs émotionnels et l'aventure particulièrement angoissante de se retrouver nu en territoire inconnu.

Après quelques semaines, sa curiosité la poussa à recommencer et elle fit son premier aller-retour. Nous avions fêté cet événement par une orgie de tartes flambées à Strasbourg. Elle adorait cette spécialité locale que je lui avais fait découvrir lors de nos premières sorties dans la capitale alsacienne.

Nous pouvions indifféremment passer la nuit chez l'un ou chez l'autre, aller au restaurant sur le continent ou sur l'île, tout en continuant à exercer nos métiers chacun dans sa région d'origine !

C'était juste une habitude à prendre et cela se fit tout naturellement. Le seul impératif était la discrétion qu'il fallait observer vis-à-vis de nos relations et voisins.

À chaque voyage à l'étranger qui nous laissait une bonne impression, nous cachions des habits ainsi que quelques affaires et créions une Porte supplémentaire. Nous pouvions à présent aller aux États-Unis, au Maroc, à Ténérife et dans quelques autres pays européens plus proches par les Portes en quelques instants, au gré de nos envies.

Nous n'avions toujours pas réussi à emporter d'habits. Par contre, Emmanuelle avait un jour remarqué que son chewing-gum était passé avec elle. Et tout ce que nous avions en nous et non pas simplement sur nous voyageait également. À chaque saut lointain, j'emportais ainsi ma carte de crédit et un caleçon dans un sachet plastique roulé dans ma bouche... Au moins j'étais à l'abri du besoin, et du ridicule, même si un saut avec une boule de la taille d'une balle de tennis dans la bouche n'est pas très agréable. Emmanuelle, quant à elle, ne pouvait pas rajouter un soutien-gorge dans ses *bagages* !

Notre vie était très originale mais nous devions soigneusement éviter certains sujets devant nos amis, qui nous disaient que nous étions fous de dépenser tant d'argent en avion pour nous rejoindre aussi souvent !

Nous inventâmes mille excuses, prétextant des relations chez Air France qui nous accordait des tarifs très avantageux, mais je ne suis pas sûr d'avoir toujours été cru.

Pour nos amis, nous donnions l'impression de nous voir toutes les deux ou trois semaines, ce qui aurait représenté un vol par mois et par personne. Dans les faits, nous ne nous quittions plus, en étant aussi discrets que possible. Nous étions tous les soirs ensemble, soit chez l'un ou chez l'autre. La vie était excitante, et ces possibilités hors du commun étaient très agréables.

Mais nous ne pouvions pas en tirer profit et nous devions malgré tout continuer à exercer nos métiers. L'avertissement des gardiens du dharma était, telle une épée de Damoclès, au-dessus de notre tête.

Un soir d'août, Emmanuelle entra tout excitée de son travail et me laissa un message sur mon répondeur : « Viens vite, j'ai trouvé du neuf sur notre *tapis volant* ! »

Le *tapis volant*, c'est ainsi que nous appelions les Portes des portes... Car c'est effectivement ce à quoi elles nous faisaient penser.

Il était dix-huit heures trente, lorsque je relevai son message. Je me préparai à accomplir le saut, rangeai mes habits de travail, méditai quelques minutes, et je me rendis dans la chambre d'Emmanuelle à Ajaccio. Elle m'accueillit avec un baiser vigoureux.

— Regarde ce livre ! s'exclama-t-elle, tout excitée, en me tendant un fascicule qui ressemblait étrangement au mien. Il parle d'habits des Couloirs, de lieux hors du temps et d'autres mondes...

— D'où vient-il ?

— Je l'ai trouvé par terre dans la chambre, au niveau de la Porte !

— Quoi ? Quelqu'un est entré par notre Porte et l'a déposé ici ?

Emmanuelle était tellement excitée par sa découverte qu'elle ne réalisa qu'à ma remarque qu'on venait de pénétrer dans son appartement à son insu. Son expression se mua en consternation.

— Oui, tu as raison, ou alors il est entré par effraction. Mais dans tous les cas, il savait exactement ce qu'il faisait et il n'a pas laissé de traces.

— Hum, bizarre. D'abord l'interdiction d'en parler... Et maintenant ça ?

— Ben, peut-être « qu'ils » se sont rendu compte qu'on en faisait bon usage ? Je suis d'avis de tester ce qui est décrit, mais avec prudence... Ce qu'on a pu accomplir avec les tapis volants est déjà tellement impressionnant, qu'on vivra certainement des choses encore plus extraordinaires.

— Et plus dangereuses ?

— Sans aucun doute, si on n'est pas prudents. Mais de nous deux, tu es le seul à avoir eu un problème, et c'est sûrement dû à une erreur d'après ce que tu m'as raconté. Il faudra être soigneux et prudent.

— Je pensais bien que nous n'allions pas indéfiniment continuer à sauter à travers ces Portes, sans rien trouver d'autre. L'as-tu déjà lu ?

— Je n'ai parcouru que les titres. Et j'ai survolé le chapitre sur les habits des Couloirs... Apparemment, on va avoir la possibilité de fabriquer des tenues qui passent les Portes !

— Ce serait fantastique ! Cela nous éviterait de faire des dépôts de vêtements, et d'effectuer les sauts avec la bouche pleine ! Voyons les thèmes abordés. Oh, il n'y a que cinq chapitres ?

Je feuilletai rapidement le vieux fascicule, qui sentait le mois. Le papier était tout jaune, il n'y avait aucune mention d'imprimeur, ni autre référence à une édition officielle. Le livret avait bien été imprimé, mais probablement en tout petit tirage, à usage privé.

Il y avait un chapitre sur les habits des Portes, le passage multiple, les lieux hors du temps, les autres mondes et Aggartha !

— Cette dernière section me rappelle un de mes livres : *Le Nécronomicon*. Il parle aussi d'Aggartha.

— Et qu'est-ce que c'est ?

— D'après certains auteurs comme Jacques Bergier, ce serait un royaume souterrain où régnerait une civilisation qui tirerait les ficelles de notre monde.

— On est en plein *X-Files*, non ?

— Tu ne crois pas qu'on y est depuis le début avec notre « tapis volant » ?

— Si, tu as raison, c'est devenu de la routine pour moi, mais j'ai l'impression que de grosses surprises nous attendent encore.

Nous consacrâmes la soirée à étudier les cinq chapitres de ce nouveau fascicule tronqué qu'un inconnu avait placé sur notre chemin.

Le plus simple à mettre en pratique, et le plus important pour nous, était le chapitre qui décrivait les habits des Portes des portes.

« Seule une fibre peut voyager par les Portes des portes : le lin.

Ce végétal a une affinité vibratoire avec le plan des Portes.

Confectionnez-vous un habit de cette matière. »

C'est ainsi que débutait le chapitre sur les habits. Le message était clair. Mais nous n'avions pas de lin à notre disposition, et n'étant ni l'un ni l'autre rodé à la couture, nous dûmes nous résoudre à patienter jusqu'au lendemain pour faire nos achats.

Inventaire macabre
Paris, dimanche 3 août 2008

Trente et un portraits, épinglés sur le mur, à côté du bureau de Pierre Schaffner, formaient une galerie macabre. Tout en haut à gauche, se trouvait la photo de Sandrine Meyer, la première victime de *la Mâchoire*, et en bas à droite, la plus récente, celle de la pharmacienne de Gap qui avait été retrouvée écorchée vive dans un refuge de haute montagne. Personne n'avait compris comment elle y avait été transportée. Cela faisait à présent plus de deux ans que l'inspecteur Schaffner avait éprouvé, avec son binôme et collègue Miguel Pinarci, ce choc et ce dégoût en face du cadavre horriblement mutilé de la première jeune fille. Lui qui avait déjà été témoin de tant d'horreurs n'avait pas imaginé pouvoir éprouver un jour un tel effroi devant des mutilations. Trente et un cas avaient été recensés sur toute la France et une poignée d'autres affaires portant la même signature avaient été transmises à la brigade exclusivement dédiée à la traque de *la Mâchoire*, depuis la plupart des pays francophones d'Europe (Belgique, Luxembourg, Suisse...) ainsi que la Tunisie.

En deux ans, très peu d'indices avaient été rassemblés. À travers quelques rares témoignages d'amis ou de proches qui avaient vu certaines des victimes accompagnées d'un homme assez grand et large d'épaules, on ne put que confirmer ce qui avait déjà été révélé par

quelques empreintes de chaussures trouvées dans deux caves en terre battue : l'homme avait un physique de catcheur, il chaussait du quarante-sept et pesait plus de cent vingt kilos. Mis à part ce signalement spécifique : rien, aucune piste.

Il s'agissait apparemment d'un détraqué qui prenait plaisir à mutiler les femmes en commençant tantôt par les fesses, tantôt par les seins, puis le dos, les bras, les jambes, le sexe et enfin, un dernier coup de mâchoire sur le visage ou l'arrière du crâne, en fonction de la position de la femme au moment du viol. Parce que tout en les mutilant, il les violait.

Pour accomplir ses crimes, il attachait toujours solidement ses victimes, mais bizarrement toujours avec les moyens trouvés sur place : ruban adhésif, draps déchirés, rouleau cellophane, etc. Il n'emportait rien sur les lieux qui aurait pu faciliter une identification.

Les coupures infligées par *la Mâchoire* étaient toujours parfaitement nettes. Miguel Pinarci, le médecin légiste qui travaillait sur toutes les affaires de Pierre Schaffner, avait même essayé de reproduire un outil donnant une coupe similaire, mais d'une forme demi-sphérique ce n'était pas évident, surtout que même sur les os il n'y avait aucune marque d'incision d'un outil avec des dents, juste une coupure parfaitement nette, comme si elle avait été instantanée. Il n'y avait pas non plus de trace de brûlure, les vaisseaux sanguins n'étaient pas cautérisés, ce qui excluait le laser. Enfin, jamais aucun morceau de cadavre n'avait été découvert, toutes les parties amputées avaient disparu, comme avalées, d'où le terrible surnom du meurtrier... Le mystère restait entier tant sur les motivations que sur la façon dont était perpétré le crime.

C'est un journaliste du *Nouvel Observateur* qui l'avait nommé en premier *la Mâchoire chinoise*, faisant référence au Lingchi, supplice chinois du démembrement, qui correspondait de façon assez proche au mode opératoire de *la Mâchoire*. Ce châtiment avait été aboli en 1905 et quelques rares photos avaient été prises à l'époque, sur des plaques de verre. Miguel Pinarci en avait montré quelques-unes à l'inspecteur Schaffner, avançant l'hypothèse de l'origine chinoise du meurtre. Mais les tests ADN effectués sur les échantillons de sperme retrouvé dans le corps des victimes montraient une ascendance européenne à cent pour cent.

Dans la longue série des crimes de *la Mâchoire*, un des derniers revêtait un caractère particulier. Il avait été commis quelques semaines avant son sauvetage de la petite Jana. La victime avait été tuée dans une agence photo réputée sur les Champs-Élysées.

Il avait attendu que l'assistante photographe quitte en dernier l'atelier pour bousculer sa victime à l'intérieur et démarrer son supplice. La particularité résidait dans le fait que le criminel avait réalisé un cliché à chaque étape de la mise à mort.

Pierre Schaffner pouvait imaginer la terreur de cette pauvre femme, gisant à terre, probablement à moitié assommée, vu la taille de l'hématome trouvé sur son œil restant, violemment agressée alors qu'elle s'apprêtait à rentrer chez elle après une longue journée de travail. Le type l'avait traînée comme un vulgaire paquet au vu des marques d'écrasement trouvées sur son avant-bras ainsi que les traces de chocs sur ses tibias. Sa force était hors du commun. D'après les indices retrouvés dans le loft, il avait traîné sa victime sur des dizaines de mètres et deux étages, dont un long escalier en métal. Dans le studio photo, il l'avait attachée avec de l'adhésif au portique en acier, auquel étaient accrochés les différents éclairages. Il avait découpé les vêtements de la femme au couteau, puis lui avait infligé le supplice habituel. Le sinistre reportage photo permettait de retracer son rituel.

Il lui avait sectionné un morceau de chair de la taille d'un demi-pamplemousse de la fesse droite. Il avait continué son cheminement habituel, en coupant une portion d'omoplate, les seins, un biceps, un bout de la cuisse (en évitant l'artère fémorale), un talon, le sexe... À partir de ce cliché, la femme ne semblait plus montrer de réaction, sa tête pendait en avant, elle avait probablement perdu connaissance.

Une des dernières photos était la plus troublante : on voyait la main gauche du criminel qui tenait la tête de la femme par les cheveux. La victime fixait horrifiée quelque chose qui devait être légèrement à droite (probablement dans la main droite de son tortionnaire ou de *la Mâchoire*).

Enfin, la photo finale montrait le même visage sans vie, avec la moitié emportée, comme découpée au laser, sauf qu'il n'y avait aucune trace de brûlure... Le monstre avait pris soin de cadrer en gros plan le visage

de la victime par-dessus son épaule. Un éclat de lumière, plus puissant que les spots d'éclairage, se reflétait dans les yeux de la femme. Malgré les vingt-deux mégapixels du Hasselblad numérique utilisé, le service technique de la police n'avait pas pu fournir d'agrandissement vraiment intéressant. On distinguait une clarté bleutée, comme un arc électrique de soudure qui cachait la main du criminel. Cette lumière était plus vive que les puissants spots du studio, vu que le visage de la femme était en partie éclairé par cette même lueur.

Grâce à un examen détaillé du matériel informatique, les enquêteurs purent prouver que le criminel avait pris chaque étape de la mise à mort en photo, et qu'il avait réalisé une copie des clichés sur une clef USB. Ils purent « ressusciter » les fichiers effacés. Peu de gens savent qu'il y a des moyens de retrouver des données, même supprimées, sur un disque dur. Les systèmes de sécurité les plus poussés effacent les données et réécrivent plusieurs fois une information bidon par-dessus pour éviter toute récupération. Les techniques les plus récentes permettent de distinguer jusqu'à cinq couches d'informations superposées sur un même disque.

Un autre fait sortait de l'ordinaire dans cette affaire : le coffre de l'agence photo avait été forcé et une vingtaine de milliers d'euros en liquide rangés dans une cassette avaient été volés.

Or, le coffre ainsi que la cassette avaient apparemment été découpés avec le même outil au tranchant parfait ! Une ouverture circulaire d'une quinzaine de centimètres avait été pratiquée dans le feuilleté d'acier et de béton de plus de sept centimètres d'épaisseur, le tout renforcé de barres d'acier trempé de trois centimètres de diamètre !

Plus bizarre encore, la cassette fut « croquée » de la même façon, entamant au passage une liasse de billets ainsi que quelques pièces, alors que ces objets auraient dû bouger ou être repoussés au fond du coffre par l'outil qui avait permis de faire la découpe. Aucune trace de brûlure, de friction, n'était visible. Les bords de l'ouverture étaient tranchants comme des lames de rasoir.